

ASSEMBLÉE NATIONALE

27 mars 2015

SANTÉ - (N° 2673)

Commission	
Gouvernement	

Tombé

AMENDEMENT

N ° 996

présenté par
Mme Hélène Geoffroy

ARTICLE 38

À l'alinéa 77, après le mot :

« ans »,

insérer les mots :

« à compter de la promulgation de la loi n° du de modernisation de notre système de santé, ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.